L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
[illegible] RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] piastres par an, pour la feuille, payable [illegible], dix piastres pour la feuille [illegible] campagne et publiée trois fois [illegible] payables d'avance pour toute l'année [illegible] Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement [illegible] que les comptes arriérés [illegible] abonnés qui voudront cesser leur abonnement [illegible] donner avis par écrit [illegible] terme de leur abonnement [illegible]. Une piastre par carré de chaque [illegible] première insertion, et cinquante cents [illegible] de insertion subséquente. Tout changement [illegible] dans l'annonce originale, devra [illegible] comme nouvelle annonce. Le carré est [illegible] lignes ou moins.

[illegible] pour l'année aux annonces—Les [illegible] personnes tenant magasins de détail, $60, [illegible] Compagnies d'Assurances et autres [illegible], $80, les agens pour navires, bateaux à vapeur ou les maisons de commission, $80. Ces abonnements [illegible] année et d'avance.

[illegible] des mariages et de décès, les articles [illegible] appeler l'attention du public à des ventes [illegible] biens meubles, les articles signés par [illegible] les annonces de bénéfice &c. &c. [illegible] des annonces ordinaires [illegible] qui ne doivent paraître que par [illegible] paieront $1 par carré pour chaque insertion.

[illegible] articles d'une nature personnelle [illegible] pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

[illegible] qui sortiront de la ligne ordinaire [illegible] d'un abonné à l'année, telles que ventes [illegible] par autorité de justice, ventes de plantations, successions, esclaves marrons, animaux épaves ou [illegible] &c., lui seront portés en compte séparé [illegible] aux prix ci-dessus énoncés.

[illegible] qui ne porteront pas la durée de l'insertion [illegible] publiées [illegible] et devront [illegible].

[illegible] Annonces de [illegible] insertion n'a été payée d'avance [illegible].

[illegible] cafés et autres endroits ouverts pour le [illegible] du public, faisant insérer chaque jour de [illegible] annonces, pendant la saison des plaisirs, [illegible] $ 50.

[illegible] Annonces de candidature à des emplois politiques [illegible] toutes annonces d'une nature politique, paieront [illegible] le double du prix ordinaire.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAU-DRA.

—Il est notoire que 150,000 pilules de [illegible] le sang ont été vendues pendant le dernier [illegible] mois.

[illegible] qu'elles ont été administrées dans beaucoup [illegible] pour prévenir les mauvais effets des pilules [illegible] médecines de charlatans par lesquels plusieurs [illegible] mises en danger.

[illegible] notoire que les médecines des charlatans [illegible] du mercure et qu'ils savent [illegible] guérir ou tuer, laissant au hasard à [illegible].

[illegible] qu'un grand nombre de charlatans ou [illegible] se nomment médecins, afin d'[illegible] et lui vendre ses viles préparations, [illegible] conséquences pourvu qu'ils [illegible].

[illegible] que les charlatans et les imposteurs [illegible] notre pays, ne connaissent nul [illegible] de la médecine et encore bien moins [illegible] humaine.

[illegible] que ces pilules sont particulièrement [illegible] les maladies suivantes causées par l'[illegible] sang et des fluides animaux.

[illegible] scrofula, Erysipelas, [illegible] du foie, de la [illegible] douleurs dans les côtes [illegible] du cœur et de l'estomac, [illegible] mauvaise bouche, mauvaise haleine, [illegible] manque d'appétit, acidité de l'estomac [illegible] au nez, à la gorge et à la bouche, [illegible] boutons au visage et sur le corps [illegible] glandes du cou, de l'estomac [illegible].

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier [illegible] pour le sang est médecin et [illegible] par les plus célèbres médecins [illegible]: [illegible] Physick, Chapman, Jackson, Gibson, [illegible] James, Horner, Coxe, &c.

[illegible] que les pilules de salsepareille pour le [illegible] administrées par plusieurs médecins et qu'elles [illegible] par eux dans toutes les parties [illegible]. (Voir les directions qui accompagnent [illegible] boîtes.)

[illegible] qu'elles sont composées entièrement de [illegible] qu'elles ne contiennent ni mercure ni [illegible].

[illegible] qu'elles peuvent être prises par les [illegible] plus délicats et par les personnes de tout [illegible] aucun dérangement dans leurs occupations [illegible] crainte du froid et sans qu'il soit besoin [illegible] aucune diète.

[illegible] que leur opération que sera [illegible] purgative.

[illegible] pilules sont plus efficaces [illegible] du sang. Renovateur du système qui ait jamais [illegible].

[illegible] pilules à [illegible] par boîte de pilules de salsepareille [illegible] sirop composé de salsepareille [illegible] pour guérir les maladies ci-dessus [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] au No. [illegible].

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société [illegible] existant en cette ville entre [illegible] est dissoute à partir de ce jour. La liquidation [illegible] par Jos. Barthet et J. A. Bergeon [illegible].

[illegible] 30 juin 1839.

JOS. BARTHET.
J. A. BERGEON.
JULES TARDOS.

[illegible] Shall & Brown, est aujourd'hui [illegible] commun accord. Le nom de la société [illegible] par George Shall Sr. et aujourd'hui [illegible].

GEORGE SHALL Jr.
JAMES BROWN.

[illegible] Orléans, 11 juin [illegible].

MARRONNAGES.

$15 DE RECOMPENSE.—[illegible] ALLIS alias HANNAH, [illegible] maison [illegible] [illegible].

$25 DE RECOMPENSE.—[illegible] le 24 juin dernier, de la plantation [illegible] de John Nixon [illegible] Baton Rouge, le nègre BURRELL, [illegible] 25 ans, de la taille d'environ 6 pieds [illegible] cheveux [illegible] très peu ou point de barbe, [illegible] indien [illegible] parle le langage et l'anglais [illegible] ci-dessus sera donnée pour sa mise en prison de cet Etat.

G. A. BOTTS.

$50 DE RECOMPENSE.—PARTI marron de chez le soussigné, le [illegible] MATHIEU alias WILLIAMS, [illegible] créole, parlant l'anglais, taille [illegible] 5 pieds [illegible] ayant deux dents [illegible] cicatrice sur la lèvre [illegible] plusieurs fois sur la Levée [illegible] rues Dauphine et [illegible].

[illegible] bateaux à vapeur et autres sont [illegible] bord sous [illegible] de la loi.

ED. CUILLOT.

AVIS—DETENU à la geôle de la [illegible] St. Jean Baptiste un nègre disant se [illegible] ABRAHAM et appartenir à Mr. [illegible] Lewis habitant les Attakapas [illegible] parle qu'anglais. [illegible] St. Jean-Baptiste, 27 juin 1839.

A. LUMINAIS, Shérif.

$50 DE RECOMPENSE, plus dans l'Etat—100 piastres hors de l'Etat.—Parti marron de chez le soussigné le 23 de mai 1839, le mulâtre créole ARMAND, parlant [illegible] ayant d'assez bons cheveux noirs [illegible] barbe et une grande bouche, figure [illegible] courtaud, voûté, à les jambes cambrées, [illegible] il est âgé d'environ 25 ans. La [illegible] sera donnée à celui qui le conduira [illegible] rue Villeré entre Canal et Jackson.

B. HENO Jr.

[illegible] DE RECOMPENSE.—Est parti marron [illegible] l'habitation de Mr. Theo. Fay, de [illegible] un nègre nommé ARTUS, [illegible] front découvert, [illegible] portant un chapeau en la [illegible].

POLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
19, rue St. Louis.

$10 DE RECOMPENSE.—Parti marron [illegible] le nègre BAZILE, âgé de 20 [illegible] créole, parlant l'anglais, taille de 5 pieds, [illegible] il était habillé d'un pantalon [illegible] gilet blanc et d'un chapeau [illegible].

[illegible] bateaux à vapeur et autres, sont [illegible] bord, sous [illegible] de la loi.

L. T. BEAUREGARD.

$25 DE RECOMPENSE.—PARTIE marronne en Janvier dernier, la [illegible] JANE, âgée de 30 ans, de petite [illegible] portant la tête haute en marchant, [illegible] écrire, parlant anglais et un peu [illegible] doit être accouchée récemment ou près [illegible] pense qu'elle blanchit du linge pour [illegible] Elle appartenait en dernier lieu [illegible] Bergard. La récompense sera donnée [illegible] la geôle de la ville, ou à

P. H. MONSSEAUX,
[illegible] Remparts entre Conti et Saint [illegible]

[illegible] la geôle de St. Jean Baptiste [illegible] SAM disant appartenir [illegible] Nouvelle-Orléans. Il déclare que [illegible] le propriétaire est prié de [illegible].

A. LUMINAIS, Shérif.

St. Jean Baptiste 30 mai [illegible].

AVIS. Détenu à la Geôle de St. Jean [illegible] la négresse MARIE LOUISE, appartenant à Mr. Emile Demécourt de la Nelle [illegible]. Le propriétaire est prié de la retirer [illegible].

A. LUMINAIS, Shérif.

St. Jn. Baptiste 30 mai.

[illegible] DE RECOMPENSE.—Parti marron [illegible] orangerie de Daquin frères, le 13 mai [illegible] âgé de 25 ans, taille 5 pieds [illegible] parlant un anglais, les jambes [illegible] plus que la gauche, la chevelure [illegible] habit de drap noir [illegible] presque tout en or.

DAQUIN BROTHERS.

[illegible] DE VIES DU PAYS.—150 barils eau de vie [illegible] 150 do genièvre [illegible] 10 de alcohol, 100 do eau de vie de [illegible] débarquement du navire Mississippi, à vendre [illegible].

J. B. FIELD,
43, rue Bienville.

[illegible].—28 caisses hardes pour la saison [illegible] du navire Charleston, à vendre [illegible] ISAAC BRIDGE, 134 Magazins.

[illegible].—16 caisses à vendre par ISAAC BRIDGE & co. 134 Magazins.

[illegible] DE LIN et peinture, à vendre par S. HEATH & Co, 95, Camp.

[illegible] sur New-York, à vendre par R. GRONING & Co.

100 BARILS VINAIGRE BLANC DE BORDEAUX, en débarquement et à vendre par GUERIN & POUVERIN, Royale et Dumaine.

AU DOCTEUR MAGNIN, inventeur du Cordial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets & vous donner l'honneur qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la *prostration des fonctions productives* et la *stérilité artificielle*; et par conséquent doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature venimeuse: enfin c'est une des plus belles découvertes médical de notre siècle.

Nous sommes avec considération et respect, à monsieur, vos obéissans serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS QUISEAU,
PIERRE BUPSON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain! Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible; il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la certitude avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature venimeuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfants. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documents qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le 'Cordial de Lucine.'

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix, $1 la bouteille. 14m—6m

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.

15 a17 J. DEVOTI.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délimitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à *Lire le Français en 20 Leçons*, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'exécution qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Foures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, ou au quinze de La Mah. No. 84, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. feront les fournitures nécessaires à cet art. 4 fév

DR. J. EVANS,

Old Galena Head, no. 12, Peck Slip, New-York.

☞ Une porte au-dessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.

La méthode improuvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir: *la syphilis, gonorrhée, glandes, strictures, affections mercurielles*, et autres maladies provenant de l'impureté du sang; continue à être pratiquée au dispensaire, no. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi depuis plus de 30 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent être guéries en s'adressant au dispensaire ou on leur administrera un cours de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.

☞ Les étrangers qui désirent trouver ce bureau doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons. (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place, mais un peu d'observation empêchera de commettre une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Galena Head Dispensary, no. 12, Peck Slip, New-York.

☞ Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franc de port resteront au bureau de la poste.

N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes.

L'on peut obtenir des préservatifs à ce bureau.

Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou ailleurs.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galena Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.

Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient un assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boîtes.

Prix pour une grande boîte		$15
" petite	do	10

On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galena Head dispensary,
11 juin—1a. No. 12, Peck Slip, New-York.

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur *Giraffe*, jusqu'au 7 courant, sont requis de les présenter au capitaine Swifter, à la maison de pension de Mme. Hawley, encoignure des rues Magasins et Tchoupitoulas, d'ici au 22 courant, après laquelle date les dettes dues par le dit bateau ne seront point payées. 12 juin—10

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.

Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dûment autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages que pourraient causer l'incendie. Il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par l'agent soussigné. JOEL SMALL,

22a—6m chez Godfrey, Lawrie & Small,
26, Vieille-Levée.

BUCKNER & FOUTE,
Avocats, Clinton (Mississippi.)
Références à Messrs.
ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES, } Nouvelle-Orléans.
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT.
26 m—6m

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur dûment commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs. 2 mai

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres. No. 108. 28 mars—6m

AU BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN & BARRAUD, encoignure Royale et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs en produit de leur invention, capable de remplacer toutes les eaux et laits qui paraissent jusqu'à ce jour, pour les divers compositions offertes pour entretenir la fraîcheur de la peau fort peu répondant à leur réputation, et souvent on se croit abusé par toutes les personnes qui vous l'a recommandée, et cependant toutes contiennent plus ou moins des substances propres à l'usage annoncée, la combinaison de ces substances ne peut être altérée par la température.

Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir a été employée avec succès en Europe, et conserve en même vertu sous le soleil de la Louisiane, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à définir depuis son arrivée dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après les nombreux observations qu'il peut assurer aujourd'hui avoir atteint le but qu'il s'est proposé.

En offrant l'eau de Mme. de la Vallière à la toilette comme rafraîchissant et conservant à la peau sa douceur et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour la tête.

L'eau d'Alcibiade a le double avantage de tenir la tête fraîche, et d'enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de conserver la souplesse et le reflet des cheveux.

Mrs. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage des personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.

Ils ont aussi reçus d'excellente pommade du célèbre docteur Dupuytren, et bien reconnu pour empêcher la chute des cheveux; pâte [illegible] pour blanchir les mains et adoucir la peau; eau et poudre du Dr. Pelletier pour blanchir les dents et conserver l'émail.

Grand assortiment d'eau de Cologne; eau de vie de Lavande ambrée, eau athénienne dite balsamique, mixture pour teindre les cheveux; extrait d'odeur pour le mouchoir; eau pour les fumeurs; pastilles du sérail pour parfumer les appartemens; cirage à moustache, lingé; eau à détacher; assortiment de savon d'avel ne, mousseux, d'Arsongéne, de à la neige pour les bains, blanc et rouge pour la peau; véritable poudre de riz et de patate.

Savons de toilette imitant parfaitement les fruits, huile antique, amandes d'odeur; glaces assorties pour la barbe, peignes et glaces magnifiques; peignes fins en ivoire et buis ditjà retaper, dit écaille, dit à papillotes, modèles qui n'ont encore paru; flacons pour mettre des sels pour le voyage, bracelets en tous genres; trousses de voyage.

Habillements d'enfans, chapeaux gris, noir et blanc avec plumes et sans plumes.

Grand choix de gants filets et mitaines pour dames et enfans, évantails, épingles peintes et dorées, bouquets et guirlandes de mariée; souliers satin noir et blanc, dit maroquin couleur, sert tête pour le bain; sac à éponge; taffetas gommé pour tabliers de nourrices; bas de fil d'Ecosse à jour, brodées et unies; chaussettes d'hommes, toile, passade, batiste; daven couleurs pour vendre en gros et en détail, par quantités; voiles de Chine brochés; mouchoirs de batiste pour [illegible] chapeaux noir et gris pour hommes; chaussettes d'[illegible]; bas de soie noire et blanc; [illegible] et de toutes sortes.

T [illegible] ces articles ont été reçus par les derniers arrivages.

PROPHETIES!!

LOUISIANAIS, amis, concitoyens et amateurs! rappelez-vous ceci et envoyez nous votre billet de $20. Edmund Charles & Co. ont résolu de vendre le billet qui gagnera l'Arcade de la Nouvelle Orléans, à leur bureau fortuné, no. 44, Arcade de Philadelphie. "Les oiseaux d'un même plumage, vous savez, se rassemblent, et soyez persuadé que le billet qui gagnera l'arcade de la Nouvelle Orléans sortira de l'Arcade de Philadelphie. Nous verrons."

Agence de courtage et bureau de commission, no. 44, Arcade de Philadelphie.

Edmund Charles & Co, ayant pris des arrangements avec Messrs. Sylvester & Co. de New York pour la vente des billets de la grande loterie de propriétés foncières et d'actions de banque, situés à la Nlle Orléans recevront des ordres pour l'achat de billets et afin que ceux qui ne possèdent pas l'intérêt de leur argent dans l'intervalle du jour du tirage, Edmund Charles & Co. prendront de leur commission 5 pour cent, qu'ils déduiront sur les ventes qui auront lieu avant le 1er juillet et 2 1-2 pour cent depuis cette date jusqu'au 1er octobre après quoi ils ne feront plus aucune déduction. Leurs correspondants et le public feront bien d'envoyer leurs commandes sans aucun délai. Rappelez-vous que le premier oiseau venu attrape les vers.

Billets,—$20 chaque—Il n'y a point de coupons.

Les ordres pour la campagne, contenant de l'argent pour l'achat de billets seront envoyés par le retour de la poste. S'adresser à

EDMUND CHARLES & Co.
11 juin 44, Arcade, Philadelphie.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un sixième paiement de dix piastres par action le 12 août prochain ou avant.

Nouvelle-Orléans, le 11 Juillet 1839.
Par ordre de la direction.
12jt—1ps WILLIAM FURST, secrétaire.

PLATRERIE DE DEPOUILLY FRERES & Cie.—Plâtre calciné à vendre par les soussignés, provenant de leur manufacture, nouvellement fabriqué, au prix le plus modéré, s'adresser à la manufacture (rail road pontchartrain) encoignure Urquhart et Marigny, ou laisser des ordres à la Bourse de Cité, rue St-Louis, ou chez Mr. Calre, notaire, rue St-Louis, ou chez Mr. Fournier, coiffeur, encoignure Chartres et St-Louis.

27 juin DEPOUILLY FRERES & CIE.

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre les soussignés sont priés de présenter immédiatement leurs comptes; et ceux qui leur doivent, de vouloir bien les payer dans le plus bref délai.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1839.
BARTHET & Co.
21jn en liquidation.

AVIS D'ENCAN

J. A. BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du conseil des honorables Recorder et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les mardis et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en donneront, avis à l'encanteur la veille du jour de la vente; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendues sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au no. 30 rue de la Commune. 2 mai.

MAGASIN DE SELLERIE.—Encoignure des rues de la Douane et Chartres.—(Au vieil établissement de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés ont reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récens du Nord, un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fonds en magasin, forme un approvisionnement complet pour la saison, comprenant des articles de toutes descriptions et de toutes qualités, parmi lesquels se trouve les objets suivans:

Selles de dames et demoiselles de toute description.
Do. espagnoles pour hommes do. do.
Do. colonelligences do. do. do.
Do. américaines do. do. do.
Do. anglaises do. do. do.
Do. citoyennes do. do. do.
Do. espagnoles pour enfans do. do.
Do. américaines et pour la course do. do. do.
Brides, martingales, sangles, do. do.
Ceintures, mors, étriers et éperons do. do.
Harnais de carosse et barrouche do. do.
Do. de gigs et à traits do. do.
Do. Joseys, postes et charrettes do. do.
Fouets de gigs, carosses et tandem do. do.
Verges pour dames et cavaliers do. do.
Do. pour planteurs et caravanes do. do.

Selles extra, brides et traits de gigs do. do. colliers et cordeaux pour gigs et carrosses do. do.; colliers communs et d'Ecosse; chaines, crochets et colliers en bois; brides; cordeaux de charrettes et calasses, raies; sangles et tissu; garnitures; bordures; harnais, brides, boudriers de cuir; peau de cochon, do. de mouton; do. de caribou et maroquin; sacs de selle de toute description, sacs de tapisde Brussel et Valence; valises, superbes valises en cuir à cadre de fer; cousins, ceintures à pistolets et pour argent, cuirs d'étriers, &c. &c. &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et ils continueront à recevoir de leurs manufactures du Nord par les paquebots et autres bâtimens un nouvel approvisionnement pendant toute l'année. Ils ont aussi en main quelques charrues de fermiers de qualité supérieure et qui ont pris des arrangemens pour en faire venir du approvisionnement dans le cours de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.

13 juin SMITH, CANTZON & CO.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles celèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années et dépensés de fortes sommes d'argent durant des expériences sur les diverses sortes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans s'exposer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme *tonic & diurétic et diaphorétic.* (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et s'est surtout sur les *sécrétives* et les *excrétives* que son action se manifeste particulièrement. De ceci l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine en décomposant dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagné d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensable nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne produit que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai, ne sont point seulement les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu et senti ses effets pernicieux ainsi que ceux qui croient que le calomel est la meilleure médecine; et ceux encore qui ont essayés tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, que l'on dit sortis des grands collèges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A. B. C. & Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an.

ROULEAUX A FRICTION AMELIOREES PATENTEES de T. W. FIELD, manufacturier de roues à hisser, no. 86, Walker st. New York.

Le soussigné informe respectueusement les négocians et le public en général de la Nlle. Orléans, qu'il a maintenant pris des arrangemens pour leur procurer les roues améliorées ci-dessus, à un prix au-dessous de celui de l'ancienne invention et qui la surpasse de beaucoup en force et en durabilité.

Cette roue a été tellement améliorée de l'ancienne patente, qu'une seule personne peut hisser ou descendre une pesanteur de 25 quintaux très facilement. Les négocians de New York et autres villes de l'Atlantique les recommandent fortement.

L'on recevra des ordres pour la confection des roues ci-dessus à la manufacture de New York, qui seront immédiatement expédiées dans aucune des villes de l'Union.

Conditions: comptant lors de la livraison, ou 90 jours ce crédit pour du bon papier.

REFERENCES:
Magasin d'inspection de tabac, New York,
Phelps & Peck, encoignure Cliff et Fulton,
Boram & Johnson, 117 rue Greenwich,
John C. Morrison & Son, rue Greenwich,
Thomas Suffrah, Broadway. 3ja

AVIS MEDICAL.

LE DOCTEUR JOHN BARNES, ci-devant président de la société médicale de Philadelphie, professeur d'accouchement et maladies de femmes et d'enfans au collège médical de Jefferson, Philadelphie et membre du bureau des examinateurs médicaux de l'Etat du Missisipi et le docteur A. J. H. DUNCAN, ci-devant de Charleston, C. S. et récemment de Philadelphie se sont associés pour pratiquer leur profession dans la ville de la Nlle. Orléans. Ils se flattent que la longue expérience qu'ils ont dans le traitement des maladies du sud et du nord leur mérita une part du patronage et de la confiance publique.

Leur demeure est rue du Marché, entre les rues St. Jean Baptiste et Pecan, presqu'au bout de la seconde municipalité.

Leur bureau est au n. 14, Exchange Place. 28—1m

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits manteaux, pardessus, redingotes à la polonaise, mazarines, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour manteaux, [illegible] dentelles blanches et noires, [illegible] pelleterines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans broderie, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, [illegible] plumes et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et couleurs de Sedan, [illegible], nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serges, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de merceries. VOL. DECAUX.

12 déc—6m 45, rue Royale.

AVIS aux Pharmaciens.

36 pots de pharmacie en porcelaine [illegible] avec cadre or et noir, et étiquettes [illegible].

41 Flacons bouchés, do. [illegible] étiquettes vitrifiées et lettres noires.

6 grand vases pour devanture, de 12 à 15 pouces, le tout de la fabrique de [illegible] à vendre par

3juin H. GAILLARDET,
45, rue de Toulouse.

J. B. Field, no. 43 rue Bienville offre en vente les marchandises suivantes: 100 barillets clous; 20 barillets plomb à chasse; 400 do. blanc de plomb; 20 livres clous, 200 boîtes blanc de plomb, 200 paniers huile d'olive; 800 rouleaux [illegible] [illegible].

PANACEE INDIEN.

POUR la [illegible] Scrofule, [illegible] Syphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement [illegible] et les douleurs dans les os, ulcères de la gorge et de la bouche, [illegible] ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques des yeux, nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanés, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, inflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action torpide des altères de la peau. Ce remède est excellent pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitements et épuisements de la jeunesse. En un mot il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inanition des tumeurs de quelque nature qu'ils puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicaments que le ci-dessus; mais comme remède purgatif le PANACEE INDIEN peut en guérir les chroniques et sans danger pourvu que tous les cas où il faut pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.

Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au-dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médicinales que l'Eternel fait croître dans tous les climats. N'est-il pas vrai que tandis que le physicien américain, absorbé à des pays étrangers pour une grande partie des articles qu'il lui sont nécessaires, (changeant journellement selon la mode ou sa folie,) il est environné de son propre sol de profusion de plantes médicinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables, et cependant on ignore ces vertus et où les laisse ainsi de perdre dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'en va; la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre encore, il ne faut que comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une Indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avait failli? Qui n'est pas étonné aussi de la manière facile avec laquelle les Indiens se guérissent des maladies et du peu de cas chronique que l'on rencontre parmi eux? Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitements? Et peut-on douter que l'exception du sauvage des maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploie? Cette étonnante différence est une exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créé pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelque une de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences il les a combinés dans la forme qui est maintenant présentée, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec des maladies chroniques et obstinées. Ce remède est dans beaucoup de ces cas le seul et unique remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas en effet comme un remède commun qui peut par hasard être aussi bon qu'un autre, mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Ce résultat a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis partout où il a été administré.

Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de syphilis ou affections scrofuleuses qui ont résisté à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas où le mercure a été administré en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, ulcères mercuriales, dérangement, organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et remet le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée indien pris en doses convenables opère comme altératif et détergent, diaphorétic, diurétic-laxatif, anti-spasmodic et anodyne, et dans des cas comme stomachique et tonique. Généralement il augmente les sécrétions et excrétions, donne de la vigueur à l'estomac et excite l'action des glandes. A ces principes l'on peut reconnaître son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas ambigus qui ne sont pas entièrement tel et elle a été administrée avec succès pour purgation de printemps et d'automne par ceux qui ont des maladies de poitrine et dont la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles en petites doses. Dans tous ces cas, le panacée pris en petites doses remplira complètement bien moins de temps et de dépenses et d'une manière plus agréable qu'aucune autre manière de diète.

Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée indien dans les diverses maladies mentionnées, et quod pour convaincre de sa supériorité sur les sirops communs en usage.

CAS DE RHUMATISMES

CHARLESTON, 15 Nov. 1833.

Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.

JOHN FERGUSON, King st.

CHARLESTON, 27 mars 1832.

J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bénéfice. Vers le 16 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençai à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri de mes douleurs et maintenant je suis heureux de pouvoir me considérer en bonne santé.

WM. TOOMER,
13, Market street.

CAS D'ULCERES SCROFULEUSES.

New-York, 10 Septembre 1830.

Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1826, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui ensuite devinrent ulcérés. Après avoir employé plusieurs médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie et me mis sous les soins des Docteurs Physic et Beach, qui après plusieurs tentatives sans effet, me déclarèrent incurable: ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swaim et huit bouteilles du Catholicon de Porter, dans aucun avantage. Désespérant de pouvoir me guérir je retournai chez mes parens à New-York en 1828 et me résignai à attendre une mort lente. Entendant parler des succès du Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris sept bouteilles, les ulcères se guérirent et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je cite ces faits et je désire qu'il soient publié pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaître ce qui a guéri celui qui a tout souffert excepté la mort et qui considère que le sirop ci-dessus lui a sauvé la vie.

Wm. HINHAN.

CHARLESTON, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et d'une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.

MARGARET A. WEST, 131, Market.

A vendre par SICKLES & Co., Droguistes.
3 av—3m 49, rue du Canal.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, *d'après la Nouvelle Méthode*, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, exinterne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 285 entre Dumaine et St. Philippe. 30m 1a

DURAND & Co.,

GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUES,
No. 96, Wall street, New-York.

INFORMENT les Directeurs des institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départemens, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se font dans les gravures des billets de banque, auront, ils l'espèrent une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement neuve et originale, construite expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a dévoué 20 années pour la confection de cet objet et est un des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la richesse et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX,

Pour une planche en acier de 4 billets,	$ 500
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	250
Impression par 1000,	25
Papier par 1000 feuilles,	25

Bons pour prêt, avec coupons, traites, &c., exécutés avec élégance.

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nlle-Orléans.

19m—1pn, 6m

AVIS.—La société ci-devant existant entre les soussignés sous le nom de Lawrence & Legendre, est dissoute de ce jour d'un consentement mutuel. Le nom de la société ne sera employé que dans la liquidation par l'un ou l'autre des parties.

Nouvelle Orléans, 23 mai 1839.
HENRY E. LAWRENCE,
25 m—30 A. LEGENDRE.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MISSISSIPI Maritime et contre l'Incendie—Nlle.-Orléans, le 20, mai 1839.—Les actionnaires de cette institution sont par les présentes notifiés et requis de payer trente piastres par action, le ou avant le 24 juin prochain, au bureau de la compagnie.

Par ordre de la Direction.
20 m—1m HENRY LOCKETT, Prés. [illegible]

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de prendre l'hôtel de Carlisle; il fera tous ses efforts pour le tenir à la satisfaction générale.

Les personnes qui désireront des repas particuliers sont priées de les commander d'avance.

Le soussigné prendra avec les personnes qui voudront résider quelque temps à l'hôtel tous les arrangemens convenables.

Nlle-Orléans, le 17 mai 1839. C. LAVAUD,
16-mai—6mm

AVIS.—La Banque des Négocians [illegible] les billets payables le 1er Décembre prochain, déduisant 20 pour cent sur les billets, [illegible] échéant après cette date.

Par ordre W. W. FRASIER, Caissier.
Banque des Négocians, le 20 mai 1839.
20 mai

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir du No. 47, rue du Canal quelques grilles [illegible]. Pour l'économie, la facilité et la [illegible], celles qui ont été inventées [illegible] jour. Elles sont garanties donner [illegible] et donnés aux acquéreurs [illegible].

GEORGE PIERCE, Agent.
57, rue du Canal.

Le certificat suivant [illegible] de [illegible]:

MM. Charles [illegible], Sam. J. Peters, William Board, J. W. Zacharie, J. H. Lovedell, [illegible], W. A. Gasquet, A. [illegible].

15 a

SIROP DE SALSEPAREILLE DE [illegible] AUX LECTEURS.

[illegible]

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES

Située à la NOUVELLE-ORLEANS.

Le Tirage aura lieu le 1er Décembre 1839.

A JACKSONVILLE, Floride,

Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de la Floride.

SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS, à $15, $1,500,000.

Le prix de Vente des Billets est de $20 chaque.

SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway, New-York,—*Seuls Agents.*

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton à la Nouvelle-Orléans, au nom de Louis Schmidt, conjointement avec J. B. Perrault, Eq. actuellement caissier de la Banque des Citoyens, et A. Baudelle, Eq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissant comme Commissaires, que nomme il appert par un acte passé par devant A. Mazureau, Eq. not. pub. le 2 mai 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque aux personnes nommées ci-dessus comme commissaires, pour la sécurité de fortune gagnant. Le produit de la vente des billets sera à New-York [illegible] déposé dans la banque du Phénix et aussi dans les cinq banques de la Nouvelle-Orléans ci-dessus.

Le public peut examiner les actes par devant A. Mazureau Esq. not pub., relativement au transfer des propriétés des lots dans cette loterie.

600 LOTS GAGNANTS,

COMME SUIT.

1 Lot.—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 256 pieds, 6 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 101 pieds, 11 pouces sur la rue des Natchez, et 146 pieds, 6 pouces sur la rue Gravier, cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus fashionable de la ville, vis-à-vis de 2 Banques et du voisinage de l'Hôtel St.-Charles et du Citt Hotel, il est à présumer qu'il peut valoir par les loyers à $50,000 par an. Estimée, $700,000.

1 Lot.—Le superbe Edifice, connu sous le nom de CITY HOTEL ci-devant Bishops' Hotel, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 162 pieds sur la rue du Camp et 146 pieds, 10 pouces, sur la rue de la Commune, et 160 pieds sur la rue du Camp. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $25,000, et d'après sa situation [illegible] pourra être porté à $30,000. Estimée, $500,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 22, à toucher l'Arcade, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—La jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 39 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même mesure, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—La jolie Maison à 2 étages No 339, dans la rue Royale entre Hopital et Ursuline, mesurant 34 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,000 par an. Estimée, 15,000.

1 Lot de 850 Actions, Banque du Canal,					205,000.
1 Lot de 200	"		"	Commerce,	20,000.
1 Lot de 150	"		"	Mech & Tra	15,000.
3 Lots de 100	"	chaque,	"	Cité,	30,000.
2 Lots de 50	"	"	"	Exchange,	10,000.
2 Lots de 25	"	"	"	Gas Light,	5,000.
2 Lots de 15	"	"	"	Mech & Tra	3,000.
20 Lots de 10	"	"	"	de l'Etat,	20,000.
10 Lots de 2	"	"	"	Gas Light,	2,000.
200 Lots de 1	"	"	"	Louisiane,	21,000.
200 Lots de 1	"	"	"	d'Orléans,	20,000.
150 Lots de 1	"	"	"	Union Floride,	15,000.

Il seront choisis des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions mêmes ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE:

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnans et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro sortant en tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, laissant alors dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On reçoit à la Nouvelle-Orléans des ordres pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (port payé,) contenant des remises pour le montant de Billets requis, adressés à

SCHMIDT & HAMILTON,
à la Nouvelle-Orléans.

Seront exécutés avec promptitude.

☞ Un bateau-à-vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes, qui désireront se rendre aux Florides pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Floride), Avril 1839.
1er mai

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co. et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE. CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle [illegible] plantations seront placées. Les planteurs [illegible] sont invités à fournir à l'auteur de la [illegible] les limites de leurs plantations, afin qu'il [illegible] sur la carte élégante de l'Etat de Louisiane, qui est maintenant [illegible] graveur et qui sera prête à être distribuée [illegible] janvier prochain. [illegible]

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour [illegible] [illegible].

SIROP ET PILULES [illegible] AUX LECTEURS.

LA saignée est toujours contraire aux constitutions faibles et délicates; par conséquent il suffira de dire que le sirop et les pilules composés de salsepareille concentrée obvieront à la nécessité de se faire saigner dans 9 cas sur 10, en purifiant le sang.

La grande vente de cet article a prouvé le fait: que nous pouvons vivre à un âge avancé et conserver une bonne santé *et sans avoir recours aux soins de ces point nous lancer. Extraits le Guide de la vie.*

De toutes les mauvaises habitudes dans la médecine, celle de saigner est la plus [illegible]. Elle [illegible] dépouille l'organisme, alors que le sang [illegible], elle produit une torpeur [illegible] un engourdissement des nerfs et symptômes, dont elle se sert à le calmer.

[illegible]

Les pilules et sirop de salsepareille ont été employés avec succès dans [illegible] contre les maladies [illegible].

Depuis la première introduction du sirop et des pilules composés de salsepareille concentrée, ils ont conservé la haute réputation qu'ils avaient acquise et leur force, après avoir invariablement employé tous les remèdes ordinaires. Des effets miraculeux ont aussi été obtenus dans les maladies de nerfs, douleurs rhumatismales de la tête et du visage, affections paralytiques, jointures contractées, enflures des membres, douleurs de l'estomac et des os, rhumatismes chroniques, palpitation du cœur, respiration gênée, &c.

Ces célèbres sirop et pilules de Salsepareille, sont entièrement exempts de mercure, et pour ces maladies chroniques sont des médecines altérative qui changent le système sans occasionner un aucun trouble d'action. [illegible]

Après un long examen des résultats que l'on devait obtenir dans le traitement des maladies ci-dessus, (quelques-unes desquelles sont invétérées comme les plus graves qui affligent l'existence), nous sommes enfin parvenu à préparer le sirop composé de salsepareille, et pour le recommander hardiment à tous ceux pour lesquels il est destiné, comme possédant toutes les qualités nécessaires pour leur guérison.

Les maladies qui cèdent au traitement altératif, sont celles dites chroniques et celles qui prennent leur source de l'impureté du sang, tel que:

Scrofula ou King's Evils, Syphilis et toutes les maladies vénériennes, maladies du mercure causées par un abus de son usage, consomption, maladie du foie, jaunisse, rhumatisme, goutte, scorbut, chancres, maladies de la peau, tels que dartres, boutons, verrures, galle, démangeaison &c. Il n'est pas de médecine qui soit un meilleur "*purgatif du printemps*" et qui puisse mieux rétablir après une forte attaque de maladie.

Le sirop de salsepareille est une des médecines les plus populaires du jour et forme partie du pur. [illegible] et pratique privée.

Les pilules et sirop de salsepareille ont été employés avec succès dans presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est assujeti et pour les cas de lait et de maladies des [illegible], névralgies, obstructions [illegible].

Londres 27 décembre 1837.

EXCELLENTE MEDICINE POUR LE PRINTEMPS.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofula, salt rheum, &c.

Salsepareille—Les médecins et docteurs. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cent ans [illegible] mode de préparation.

Le sirop composé de salsepareille concentré est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieur aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales contenues dans la salsepareille sont extraites [illegible] Edimbourg et de K. U. La vertu extraordinaire de cette préparation l'a fait introduire dans les hôpitaux en Amérique et en Europe, et est recommandée par les médecins comme possédant les vertus de la salsepareille au plus haut degré. Les témoignages de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignages de sa supériorité et de ses vertus non égales, dans la guérison des maladies chroniques: Dr. Valentine Mott, Dr. David Hosack, Dr. J. Mitchell, Dr. W. McNeven, Dr. R. T. Kissam, Dr. F. Gascaise, Dr. Watts, Dr. Alexander H. Stevens, Dr. Wright, Dr. Post, Dr. G. Delafield, Dr. Francis Berg, Dr. Physic, Dr. Chapman, Dr. Chesseman, Dr. Jackson, Dr. Gibson, Dr. Buttman, Dr. Hunt, Dr. Dewey, Dr. Hare, Dr. James, Dr. Homer, Dr. Cox, Dr. E. Rogers, Dr. David L. Rogers, Dr. Harris, &c. &c.

Le propriétaire espère que les témoignages ci-dessus suffiront pour prouver son mérite, comme le meilleur purificateur du sang et rénovateur du système qui ait été découvert jusqu'à présent, ainsi que pour les maladies constitutionnelles auxquelles le corps est assujetti et qui prennent leur naissance dans l'impureté du sang ou du fluide animal.

Les personnes suivantes admettront que les maladies ci-après peuvent être traitées selon les principes physiques de la médecine.

Lorsqu'une maladie devient chronique, il faut varier le traitement selon les indications. Dans ces circonstances le traitement ordinaire ne peut être suivant la physique, dans beaucoup de cas, vu que les symptômes n'indiquent point le véritable état de la maladie. La maladie dans cette condition a aucune règle directe.

Le traitement employé est suivi dans les cas de maladies chroniques et invétérées pour des [illegible].

Diverses combinaisons et préparations sont employées pour combattre les maladies de cette nature, et l'expérience a établi un nouveau système de traitement basé sur son propre mérite, quelque à peu près établi d'après le consentement de l'anatomie, la pathologie et de toutes les branches qui constituent une connaissance parfaite de la théorie et des principes de l'art de guérir.

Cette connaissance est préférable à l'ignorance—cette "lumière dissipe les ténèbres," et toutes les maladies cèdent aux traitements qui ont pour base la science et l'expérience; [illegible] nous le répétons [illegible] cette vérité. Maintenant il semble exister quelque diversité d'opinion parmi les raisonneurs, [illegible] des qualités que possèdent les médecines végétales et minérales de leur mode d'opération sur le système humain.

Nous le pensons, nous admettons que les végétaux ont été plus souvent employés que les minéraux; car dans tous les cas [illegible] des remèdes désinfectés, il [illegible] l'application de la théorie. [illegible] et il s'en trouve peu qui prouve l'utilité de la pratique, les médecines, cependant, les minéraux et les végétaux contribuent aux besoins de la médecine.

Demandes au plus célèbre médecin quelle est le meilleur purificateur du sang? il vous répondra la salsepareille.

Il suffit donc de dire, que les médecins la recommandent, quelle plus grande preuve de ses qualités qu'on en doit-il?

Des nombreux certificats ont été signés et peuvent référer à des centaines d'exemples de guérisons, [illegible] qualités qui n'ont jamais été obtenues par aucune autre médecine.

Vendu en gros et en détail au no. 96 rue de la Douane Nlle. Orléans.

Ceux qui sont affligés de rhumatismes, scrofula, affections de la peau, enflures des glandes, maladies du mercure, &c. peuvent être guéris en s'adressant ci-dessus.

Le propriétaire se flatte que le grand soin qu'il a apporté dans la préparation de la salsepareille, sous ces différentes formes, a rendu son composé parfait, et en faisant usage d'un mode de préparation étranger à tous les autres manufacturiers, il peut sans crainte dire qu'il a produit un article combinant toutes les matières médicinales de la salsepareille dans une forme plus efficace et plus concentrée que les autres productions de cette nature. Il recommande cet article à l'attention des médecins comme étant la meilleure préparation de salsepareille qui ait jamais été faite, combinant toutes les propriétés qui appartiennent aux divers articles qui la composent, dans une forme concentrée, qui ne peut être altérée par la température ou l'atmosphère. La supériorité que réclame cette médecine sur toutes les autres, préparations de cette nature, résulte du mode particulier de sa préparation. Nous croyons pouvoir dire d'après l'expérience, qu'une grande partie des vertus de la salsepareille s'en vont avec la vapeur, lorsqu'elle se décompose, ou en d'autres termes, que la trop grande chaleur empêche la concentration de ses principes actifs. Nous sommes venus, à cette conclusion, après avoir été souvent trompé dans l'attente de cette médecine préparée selon les formes ordinaires et comparant le succès qu'elle a obtenu lorsqu'elle était préparée selon le mode actuel. L'on peut attribuer cette différence aux matériaux qui auraient pu être meilleurs dans l'un ou l'autre, parce que nous avons répété les preuves avec les mêmes articles, et les résultats ont toujours été les mêmes qu'il est dit ci-dessus. Cette composition est donc recommandée aux médecins, comme matière médicale, possédant à un haut degré les propriétés toniques, altératives et diaphorétiques des plantes qui la composent.

Le temps et les frais que coûtent des articles pour vendre ces articles aux malades [illegible] pour la santé d'un individu sont en danger.

Les maladies auxquelles ce remède est applicable sont la scrofula, affections cutanées, rhumatismes et particulièrement les maladies qui proviennent de l'abus du mercure, la syphilis dans son premier et second degré, ulcères chroniques et chancres, provenant d'une condition viciée de l'économie animale, enflammation des os et des membranes, et particulièrement de cette maladie qui est observée par la fièvre et faiblesse, la rendre à la [illegible]. Nous ne connaissons aucun autre remède qui puisse guérir cet malaise aussi bien que le sirop composé de salsepareille concentrée.

Il y a maintenant environ trois siècles que la salsepareille a été introduite [illegible] par les Espagnols [illegible] remède anti-syphilitique [illegible].

Il se trouve toujours [illegible] les pilules de salsepareille avec le sirop. Ces pilules possèdent la qualité [illegible] pour [illegible].

L'on recommande fortement aux personnes qui ont [illegible] de prendre une dose de sirop [illegible].

[illegible]

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD, [illegible] Encoignure Vieille-Levée et Ursulines.

CHANGEMENT DE DEMEURE—James Hopkins a transporté son bureau à l'encoignure des rues Canal et Camp, où il continuera à acheter et vendre les billets de banques qui n'ont point cours, l'or et l'argent, actions, billets promissoires, traites, &c.

FIEVRE TREMBLANTE—La mixture de Rowand n'a jamais manqué de guérir la fièvre tremblante dans les cas où elle n'est point liée avec d'autres maladies. Elle est aussi excellente pour guérir les maladies de la même nature que les fièvres tremblantes, savoir: Faiblesse nerveuse, débilité générale, fièvre rémittente, dyspepsie, manque d'appétit, brûlement d'estomac, jaunisse, dissenterie, diarrhé, constipation, fièvre bilieuse. A vendre dans la plupart des pharmacies de la Nlle.-Orléans, et au gros par

JARVIS & ANDREWS,
24 m—6m Agent pour les Propriétaires.

A LOUER.

A LOUER—Une maison et un jardin bâti sur un lot de 64 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120, située entre les rues St. Joseph et Ursuline. L'on peut en donner possession immédiatement. S'adresser à

CHARLES CLEGG, 61 Royale.

MAGASIN DANS LA RUE CHARTRES A LOUER. On en donnera la possession au 1er. août prochain. S'adresser sur les lieux, au no. 56, rue Chartres.

GOODMAN LEVY & Co.

A LOUER.—Le magasin No. 16, rue Bienville, à louer jusqu'au 1er. novembre prochain. S'adresser au

No. 14, rue du Camp.

A LOUER.—Un très bon [illegible] de dépôt, pour toute sorte de [illegible]. S'adresser à

14 juin Bd. LAUDUMIEY, rue St-Louis, No. 16.

On demande une MAISON, située s'il est possible dans le carré que forment les rues Toulouse, Bourbon, Bienville et Levée. Un mot à l'adresse de A. Z. sera suffisant, boîte no 304, à la Poste. ☞ 18 juin

DEMANDE.—On a besoin d'un magasin dans la rue Bienville ou Douane, entre Royale et Vieille Levée. S'adresser à la boîte no. 916, bureau de la Poste. 17 ja—10

A LOUER—Une maison très commode située dans la rue Conti, entre Bourgogne et Remparts, ayant de belles commodités pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser à

14 juin J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

A LOUER—Le premier étage du no. 34 rue de Chartres, étant une grande chambre de 25 pieds sur 60, bien éclairé avec châssis devant et derrière, à louer pour une ou plusieurs années du premier novembre prochain. On en donnera la possession après le 10 juillet. S'adresser sur les lieux à DAVID FELT & Co. 15 juin.

A LOUER—Une Maison à une étage, située à l'encoignure des rues du Bassin et Franklin, [illegible]. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,

19 ja 160, Bourbon.

MAISON A LOUER.—Le rez de chaussée et les deux étages de la grande maison joignant la Banque de l'Atchafalaya. L'on peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

R. GRONING & co.

A LOUER—Une Maison, située rue des Remparts entre les rues du Bayou et des Ursulines. S'adresser à

R. BRUGIER.

A LOUER—Une maison, située rue Ste-Anne entre les rues des Remparts et Bourgogne. S'adresser à

R. BRUGIER.

A LOUER—La belle maison No. [illegible], rue du Gravier. Pour les conditions, s'adresser au No. 71, rue du Canal. L'on donnera possession immédiate. 13 mai

A LOUER à Bail ou par mois, un Magasin très convenable pour toute sorte de Liquides, s'adresser au No. 16, rue Saint Louis.

6 mai B. LANDUMIEY,

A LOUER jusqu'au 1er Novembre 1839 [illegible] [illegible] Dumaine et Bourgogne. Pour les conditions [illegible] au No. 14, rue de l'Hôpital.

A LOUER [illegible].

[illegible] W. [illegible] & ARMOUR, 19, Camp.

HOTEL DE NEW BRIGHTON.

PASS CHRISTIAN, Miss.

Ce superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement en y ajoutant d'autres bâtisses, chambres à diner, salle de bal, chambre de billards, *nine pin alleys*, écuries et maisons de bains. De grands efforts ont été faits pour rendre cet établissement un élégant rendez-vous. Il y a cinquante jolies chambres pour familles et l'on a préparé de jolies maisons en dehors pour les messieurs. L'on trouvera toujours des bons chaloupes voilières sur pour la pêche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du Golfe qui se trouve en face de la maison et qui est entourée par plusieurs belles îles, parmi lesquelles se trouve Cat Island, Ship Island, Horn Island et les chandeleurs.

☞ On peut aux lettres est déposé dans le bureau de l'Hôtel de l'Echange, N. O. auquel l'on portera attention. McDONNELL & WATERMAN.

8 ja. Hôtel de l'Echange.

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRA.

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nelle-Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Missouri à Bowling Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

☞ Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel	Bowling Green.
Bureau général de Poste	Nashville.
" " "	Mills' Point.
" " "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenes.
7 mai.

AVIS D'ENCAN—Les soussignés ayant agrandi leur magasin de manière à pouvoir y faire des ventes de groceries et meubles, informent le public que leurs ventes pour ces objets auront lieu les LUNDIS et SAMEDIS de chaque semaine. Toute marchandise qui ne sera pas vendue le jour de la vente, et qui ne sera pas retirée immédiatement payera une piastre par semaine de magasinage, la semaine commencée se payant de même.

DEJOUX & FERNANDEZ,
13 juin 114, rue de Chartres.

MESSRS. DEPOUILLY Frères & Co, préviennent les entrepreneurs de constructions, les habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la côte, que leur moulin à vapeur vient d'être mis en opération, et qu'à partir de ce jour, ils tiendront à leur disposition des plâtres calcinés de toutes qualités, tels que plâtre à enduire, à mouler, à engraisser les terres &c. Ayant apporté tous leurs soins dans l'exécution des machines autant pour l'économie du temps que pour rendre la fabrication du plâtre parfaite, ils peuvent en garantir la qualité supérieure à tous les plâtres importés du Nord, ayant l'avantage sur ceux-ci d'être fraîchement fabriqués et de ne contenir aucune partielle de chaux, (qualité essentielle) ils livreront cependant leur prix au-dessous des plâtres sus-mentionnés. Offrant tous ces avantages de qualité, ils espèrent en compensation le patronage du public, qu'ils auront mérité par les soins qu'ils mettront à la fabrication et l'activité à remplir les ordres qui leur seront donnés. S'adresser pour les ordres ou commandes à leur office, Exchange Alley, ou à la manufacture, encoignure Urquhart et Marigny sur le railroad Pontchartrain.

P. S. Des remises avantageuses seront faites aux personnes qui donneront des ordres pour les villes et états voisins. 3 mai

MOULIN A SCIE A VAPEUR A VENDRE—Le soussigné est autorisé à offrir en vente le MOULIN A SCIE, bien connu, appartenant au juge Hitchcock, situé au bas de la côte de la Mobile.

Ce moulin a deux scies et une machine à blanchir bois entièrement neuve. L'on suppose que c'est le meilleur moulin qui ait été bâti dans le Sud, étant bâti d'après les plus récens modèles. Les deux scies peuvent faire de 5 à 6000 pieds de bois par jour. La bâtisse est entièrement et solidement en ardoises. La machine à blanchir est de la manufacture de Haskins & Hearn, patentées. Le droit de patente pour le comté de la Mobile sera vendu avec le moulin si l'acquéreur le désire. La machine peut blanchir de 3 à 6000 pieds de bois par jour. Le lot sur lequel le moulin est bâti a 100 pieds de face sur la rivière et s'étend en arrière jusqu'à la rue Hitchcock, traversant la rue Water, distance d'environ 451 pieds et a droit au rivage qui est en face. Les rivières adjacentes de la Mobile fournissent du cyprès en quantité et tout ce que le moulin peut faire est bientôt vendu.

Le moulin et la machine à blanchir sont tenues en bon état et les travailleurs qui sont conduits il rapportera un bénéfice de $25,000 par année.

Les conditions de la vente seront un quart comptant; la balance sera payée en parties égales dans 1 et 2, et 3 ans, les billets porteront l'intérêt légal de l'Etat de l'Alabama.

Aussi 12 ou 15 bons nègres, accoutumés à l'ouvrage du moulin, à des conditions libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Mobile, ou au soussigné en cette ville.

21jn GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent, l'honorable Charles Maurian, juge. Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1839—No. 11951—Alexandre Legendre contre ses créanciers—Et les créanciers de Lawrence & Legendre—La cession de propriété par le pétitionnaire est par ce présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et du créancement de Lawrence & Legendre, et il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers ait lieu dans l'étude de Felix Grima, Esq. not. pub. lundi le 19ème jour d'août prochain, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et sur celles de Lawrence & Legendre, et en attendant toutes poursuites contre la personne et la propriété du pétitionnaire et de la propriété de Lawrence & Legendre sont suspendues. Il est de plus ordonné que L. Ferand, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1839. ARMAND PITOT,
17 juil—3 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans—Samedi le 6me jour de juillet 1839—Présent l'honorable C. Watts, juge—No. 976—Anne Osborn ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu dans l'étude de J. B. Marks, Esq. notaire public le 8me jour d'août 1839, à 10 heures, a. m. afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en même temps toute poursuite judiciaire contre la personne ou les propriétés est suspendue pour les créanciers mentionnés dans la cédule. Il est de plus ordonné que M. Grivot, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause.

Par ordre de la Cour.
9 jt ED. GARDERE, greffier.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, où il avait lui-même [illegible] modifier, et durant bien des années l'ordre [illegible] des propriétaires. Instruit des [illegible], et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes souffrantes à ces bains. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une cent nombre de ces malades affectés de la goutte, rhumatismes de toute nature, maladies scrofuleuses, phlegmasies, paralysies, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de six appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et communiquera des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandu en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL.

22 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

☞ Mme Gicquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

A VENDRE, par le soussigné en gros et en détail aux prix les plus modérés:

10 barriques Vin de Bordeaux Médoc;
60 do do do Muscat et Catalogne;
600 caisses Vin de toutes les qualités;
180 do Liqueurs sup. assortis,
450 do Raisins;
1200 boîtes prunes et sardines;
85 sacs Café Java, Rio et St Domingue;
450 do Sel fin et gros;
40 do Poivre et Allspice;
35 tierçons Vinaigre;
200 paniers Huile d'olive;
150 barils Genièvre, eau-de-vie, rum et whiskey,
20 pipes do do française;
600 caisses Savon Valentine et Winchester;
15 barils Huile de Lin;
15 do Térébenthine;
250 barillets Peinture;

Et un assortiment général de toutes espèces de comestibles.
S. LATAPIE,
41 jt 70, Vieille Levée.

DOST notes de la banque de l'Union du Mississippi—$10,000 demandées par
17 jn—4 ROBINSON & Co. 45 Camp.

PAR J. LEVY

Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, en date du 12 juillet 1839, il sera vendu à 4 1/2 heures Mercredi, le 31 juillet courant au No. 53 rue du Camp

Très superbe TABLEAUX à l'huile, un superbe bas de lit en acajou, tables à toilette, tables à ouvrages, guéridon, tapis de Ruget, un lot de hardes et livres, &c. 19 jul—10

MESRS. A. & G. H. Wettington, Barney & Dolbear & Co., Byrnes Stiff & Co., C. L. Roward consignataires de marchandises par le navire Emperor, sont requis de faire connaître le lieu de leurs demeures au commis du déchargement, en face du [illegible] No. 14, seconde municipalité, ou à

13 jt WHITRIDGE & Co. 76, Magasins.

CONCOMBRES et onions marinés—25 boîtes et 50 barillets, à vendre par
26 jt K. & J. ANDREWS, 32 Gravier.

COLLEGE DE VERSAILLES

SENTANT la nécessité de faire participer un plus grand nombre d'enfants au bienfait de l'éducation, le collège de Versailles a fixé le prix de la pension à $300 pour un enfant, et à $500 pour deux. Voir le prospectus que l'on trouve chez Mr. A. Moret, libraire, rue Royale. 8jt

INSTRUCTION [illegible]

AVIS—On a besoin d'[illegible] [illegible] pour enseigner la [illegible].

A LOUER—Un troupeau de belles VACHES [illegible] les écuries, charrettes et ustensiles [illegible] d'une vacherie. S'adresser à J. T. LAGUBRENNE & Co, 9, Toulouse.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DE L'ECHANGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

8 Juillet 1839.

Le Bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de [illegible] pour cent sur le capital payé, [illegible] aux actionnaires ou à leurs représentans lundi, le premier lundi d'août prochain ou après. R. BRENAN, Caissier. 9 juillet

BUREAU de la Compagnie d'Assurance du Néguciane—N. Orléans, 8 juillet 1839. Le bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de 10 pour cent sur le capital payé; pris sur les profits des derniers six mois et payables aux actionnaires ou à leurs représentans légaux lundi le 15 courant ou après. SAML. G. RELF, caiss. 9jt

MORUE — 300 boîtes et 10 tambours, à vendre par EDW. SPRAGUE,
9jt 23, rue de la Douane.

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemine.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Clart, se bornera à toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 déc. ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur GROMOKO, capt. Bayworth, fera ses voyages réguliers [illegible] [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

20 nov. PLUCHE FRANNON & BROTHER,
67, rue des Magasins.

POUR BAYOU SARA et tous les ports intermédiaires.—Le [illegible] bateau à vapeur NASHVILLE, [illegible] [illegible] partira tous les [illegible] à 10 heures du matin. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

3 déc POLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Bayous Sauvage et les Opélousas.

Le steamer GALINIAN, à fond de très bons aménagemens [illegible] des Opélousas [illegible] les Lundis à midi, et [illegible] Pour les Opélousas [illegible] Bas-Rouge [illegible] chez Mr. J. Dillon [illegible] porter, et des wagons [illegible] chandises.

4 oct POLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de premier classe, [illegible] [illegible] les mercredis, à la [illegible].

[illegible] J. S. COLLAMER.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui seront en tous 12, lequel permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises au plus bas prix.

YAZOO,	Capitaine	Trask.
MISSISSIPI,	"	Bell.
LOUISVILLE,	"	Allen.
SARATOGA,	"	Hathaway.
HUNTSVILLE,	"	Eldridge.
SHAKESPEARE,	"	Palmer.

Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégans pour les passagers. Le prix [illegible] passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour fret ou passage [illegible] les capitaines [illegible].

Ces capitaines, nés armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, [illegible] métaux précieux, [illegible] [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES E. HOLLIS,
74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette ligne a été [illegible] [illegible] sont faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivans:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400	"	S. Lovell.
CHARLESTON	375	"	H. Eldridge.
COLUMBIANA	625	"	D. Baker.
OSCEOLA	665	"	Harding.

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ont doublés et chevillés en cuivre, et sont commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagemens pour les passagers des dames ou autres. Pour les [illegible] de passage et les tables seront des mieux fournies.

Ces paquebots seront toute extrêmement pour les bateaux à vapeur, et le plus grand ponctualité sera observée pour les jours de départ; et il avertit que les paquebots réguliers ne souffriront aucun retard, d'autres navires seront bons les remplaceront. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix bas modérés pour les marchandises qui seront expédiées; ils recevront et on n'exige toutes les dépenses pour les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser à

JOHN A. MERRITT,
66, rue de la Commune, près de la rue du Canal.

N. B. On fait des avances sur les marchandises consignées à MM. A. C. Lombard & Co. à Boston. 2 nov—

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ci-après, les quels ont été construits ou achetés pour faire cette navigation.

Navire SEAMAN	Capitaine	Minor.
Barque MARY,	"	Nickerson.
" IRAD FERRY, (neuf)	"	Browne.
" SOLOMON SALTUS,	"	Latham.
Brick ARCHITECT,	"	Gray.

☞ Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront aller directement à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans la Chesapeake ou de la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hoffman, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais ordinaires par les marchandises chargées seront avancées en ce de dessus. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On employera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—1 22, rue Bienville

PAQUEBOTS [illegible] NEW-YORK.

(Nouvelle Ligne.)

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 600 tons.	27 Nov
Navire Alabama, capt. C. C. Berry, 454 tons	11 Dec
Navire Arkansas, capt. E. S. Bassit, 627 "	15 Dec
Navire Saratoga, capt. W. Hathaway, 546 tons	8 Jan
Navire Nashville, capt. D. Jackson, 589 "	22 Jan
Navire Kentucky, capt. J. Bunker, 629 "	5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience, ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix des passages à la chambre est de $80, sans vin ni liqueurs; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

H. O. AMES,
No. 48 rue du Commerce.

☞ Ces navires ne seront pas responsables des coulages, soit de verreries, quincaillerie, marchandises sèches, cuivre, acier, etc., si des paquets ou objets d'une valeur qui connaissement ne soit fait et signé au bureau des agents. 6 Nov—e

HOTEL DU LAC

Situé au Lac au bout du Chemin en Coquilles.

Ce superbe établissement ayant été entièrement renouvelé et fourni de tout ce qui peut le rendre confortable, sera ouvert aujourd'hui pour la réception des visiteurs. Le site de l'hôtel du lac est trop bien connu du public de la Nlle. Orléans, comme retraite agréable, pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description. La promenade le long des lames du canal est assez connue pour être la plus agréable que l'on puisse trouver dans les environs de la Nouvelle-Orléans en voiture ou à cheval.

Des étables et des palfreniers fidèles pour le commodité des chevaux, &c. se trouvent aussi attachés à l'hôtel.

La barre est bien fournie de liqueurs choisies, et il y aura toujours en main un grand assortiment des meilleurs vins, par conséquent les messieurs qui désireront boire ou manger pourront être servis sous le plus court délai. Le propriétaire aura toujours sa table fournie des meilleurs poissons et de ce qu'il y aura de mieux sur le marché.

Les messieurs qui désirent avoir des diners et soupers privés seront servis avec la plus grande promptitude.

Des arrangements sont pris pour mettre en état sous peu la maison des bains pour les dames et messieurs, et c'est l'intention du propriétaire de ne rien épargner pour rendre cet établissement, l'endroit le plus désirable pour les après midi et les soirées qui pourront se trouver dans les environs de la Nouvelle Orléans.

2 jt—3m E. H. TAYLOR, Propriétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE.—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levee et Condé, près de l'église et du ferry de la 1ère. Municipalité [illegible] Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Sont consultations de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir, affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan—

LES BUNKER & Co.,
[illegible] de produits à Commission.
A Philadelphie.
Référence à MM. J. W. Zacharie & Co.,
Joseph Landis & Co.,
William & Lindley,
13 mai Nouvelle-Orléans.

LES soussignés ont formé une maison de commission sur cette place, sous la raison de Commerce Blanchard, Elmer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre agent, [illegible] pour la somme de cinquante mille piastres.

THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY [illegible].

[illegible] rue Bienville.

INFORMATION DEMANDEE.—L'on désire avoir des informations de LARS SWENSON, né à Gothenburg dans le royaume de Suède, et qui en est parti depuis environ 8 ans. Il avait continué d'être marin et l'on pense qu'il s'est établi à la Mobile ou dans les environs. Si il est encore vivant ou s'il est mort et qu'il ait de la famille, il pourront avoir des informations qui seront à leurs avantages, en s'adressant à A. F. ROEMPKE, Quai d'Hamilton & Co.

6 juin Charleston S. C.

BOIS—Les soussignés étant agents de plusieurs moulins dans les environs de la Mobile, sont prêts à recevoir des commandes pour du bois de toute description, propre pour les marchés de la Nouvelle-Orléans, du Texas ou de l'Ouest.

Ils feront des contrats pour la livraison du bois à la ville de la Nlle Orléans ou à tout [illegible] autre port. S'adresser [illegible] à

[illegible] & RICHARDSON,
20 mai—6 lps [illegible]

AVIS.—L'HOTEL [illegible] [illegible]